

MERVENTAIS

" La stabilité du pouvoir est une condition essentielle de la tranquillité et " de la prospérité de la France. (Conseil Municipal de Mervent, 24 octobre 1852)

Le maire, petit ou grand notable

Administration des communes (historique).

Aux XIIè et XIIIè siècle, dans notre France médiévale, les agglomérations qui jusqu'alors n'étaient guère que de gros bourgs deviennent peu à peu des villes où se tiennent les marchés, où les commerçants ouvrent boutique et où les artisans installent leurs ateliers.

Dans ces bourgs, les habitants, "les bourgeois" deviennent de plus en plus aisés. Leur richesse leur donnant plus d'assurance, ils se groupent en confréries religieuses, en corporations de métiers. Moins dociles, ils n'ont plus envie d'être dépendants des propriétaires des villes (évêques ou seigneurs) et réclament leur indépendance. Celle-ci est obtenue moyennant finance ou parfois par la force; les villes obtiennent alors soit une charte établissant les droits de chacun dans les villes franches, soit une liberté complète dans celles où ils s'organisent en communes tout à fait indépendantes.



Bulletin № 22 - Dépot Légal 1è semestre 1995. Juin 1995 - Mme VINCENT-RAIMOND Maryline.

Ainsi apparaîssent les notions de commune et de maire: magistrat chargé d'administrer sa commune avec un conseil d'échevins dans le nord, de consuls dans le midi, élus parmi les bourgeois les plus riches.

La monarchie en développant son pouvoir, intervient peu à peu dans la nomination des maires et transforme leur fonction en office vénal, c'est-à-dire " vendu " au plus offrant.

La Révolution de 1789 (loi du 14 déc. 1789) met fin aux fonctions de ces anciens maires et confie l'administration des communes à un maire ou syndic (déjà ce terme existait) aidé d'un conseil municipal élu. Aprés le coup d'état du I8 Brumaire en 1799, le maire est nommé par le Préfet dans les communes de moins de 5000 habitants et ses pouvoirs considérablement restreints.

La Restauration ISI5 - I848.

Le Préfet continue de nommer les maires. Dans beaucoup de petites communes, trouver un propriétaire (il faut être imposable sur la propriété) à la fois suffisamment instruit et dispornible pour communiquer avec l'administration n'était pas si facile. Pourtant les Conseils Municipaux prennent une part plus effective à cette administration mais il faut attendre la monarchie de Juillet pour constater une évolution.

La loi du 2I mars 1831 constitue vraiment la commune en créant un Conseil Municiélu pour 6 ans formant avec un maire et des adjoints (autrefois des échevins), le corps municipal. Le Préfet doit obligatoirement choisir le maire parmi les élus. Pourtan pour certaines décisions importantes, le maire doit faire appel " aux plus imposés de la commune " qui donnent leur avis de concert avec le Conseil Municipal. C'est le cas par exemple en 1847 pour l'entretien du chemin de Mervent à Pissotte: " Considérant que toutes les ressources de la commune ne s'élèvent qu'à la somme de I459,60 Fr, qu'il

n'existe point cette année d'imposition extraordinaire pour le service des chemins de Grande Communication et afin que les travaux commencent incessamment sur le chemin nº 4 de Mervent à Pissotte et pour procéder à son alignement, attendu que le territoire sur lequel il passe appartient à l'Etat (forêt domaniale de Mervent-Vouvant), le Conseil Municipal est d'avis de s'imposer extraordinairement. En conséquence, Monsieur le Maire (Louis Poupin) fait appeler les plus



forts contribuables de la commune pour, de concert avec le Conseil Municipal, voter le crédit qu'ils croiront nécessaire ".

Présents: Mrs Grousset Jean de la Cour du Nay, Gaschet P.J. Honoré du Moulin-Neuf, Pierre Normand de la Bironnière, Charles Normand (cousin) du moulin du Portail, Léonard Barthon de la Poupardière, J.François Bard, Penotteau René et Henri de la Jamonnière. Le Conseil Municipal de concert avec les plus forts contribuables (ci-dessus désignés) vote la somme de 500 fr qui sera prélevée au principal de la contribution foncière, sur l'exercice de I848 et employée sur le chemin précité ".

Nouveau progrés sous la Seconde République avec la loi du 3 juillet 1848 qui instaure l'élection du maire par le Conseil Municipal dans les communes de moins de 6000 habitants.

Régression sous Napoléon III: avec le loi du 5 mai 1855 qui rend au chef de l'Etat

le droit de nommer tous les maires, même choisis en dehors de l'assemblée communale. Evolution sous la IIIème République: avec la loi du I4 avril I871 qui restitue aux Conseils Municipaux le droit d'élire les maires et les adjoints sauf dans les villes de plus de 20000 habitants.

Mais il faut attendre la loi du 5 avril I884 pour avoir une grande loi qui instaur un code municipal démocratique avec dans chaque commune un maire élu pour 4 ans au scrutin secret et à la majorité absolue par le Conseil Municipal, lui même élu au suffrage universel et pour obtenir une autonomie incomplète peut-être, mais réelle de la commune C'est donc par une lente évolution que le maire, agent nommé du pouvoir central,

se transforme en représentant élu de la commune.

Il faudra aussi du temps pour que le suffrage censitaire (régime électoral réservé aux plus riches payant l'impôt appelé cens, éxigé pour être électeur ou elligible) soit remplacé par le suffrage universel avec le droit de vote pour tous les citoyens majeurs sans distinction de rang ou de fortune, qui entrera en vigueur sous la Ilème République en 1848. La majorité sera d'abord à 25 ans puis à 21 ans en 1802 sous Napoléon Tè enfin il sera étendu au vote des femmes en 1946 et à tous les Français de 18 ans en 1974 sous le Président Giscard d'Estaing.

Il n'est pas possible de connaître tous les maires de Mervent d'avant la Révolution. Les archives nous donnent pourtant les noms de certains notables: syndics, échevins, assoyeurs (collecteurs d'impôts), notaires, riches propriétaires qui ont prési-

dé au destin de la commune.

Le maire est également président de <u>la fabrique</u>. La fabrique est une assemblée chargée de veiller à la bonne gestion des biens d'une église (terres, rentes, fermages à l'entretien et conservation de l'église et du presbytère et de tous les objets du culte). Elle s'occupe d'administrer l'argent affecté à l'exercice du culte en réglant les dépenses ou en assurant le moyen d'y pourvoir.

Cette assemblée se réunit à la Cure (ou au presbytère) d'ou son nom aussi de " Conseil Curial ". La fonction de fabriqueur ou fabricien est un honneur recherché autant que celle de syndic ou de conseiller municipal par les notables, même aprés 1809, date à laquelle les " fabriqueurs " perdent leurs privilèges (ils étaient exemptés

d'impôts).

Il est fréquent de retrouver les mêmes notables dans le Conseil Municipal et au

sein de la fabrique. Il arrive au contraire que les deux groupements soient complétements opposés.

Voici quelques-uns des plus anciens syndics, échevins et fabriqueurs de Mervent trouvés grâce à l'Etat-Civil de la commune et aussi aux notes de Mr Maillaud (Bibliothèque de Fontenay).

1618

André Bouheron (Bouron) fils de Guillaume, marchand domicilié aux Ouillères de Mervent (il possède les propriétés -aujourd'hui- les nºs 1 à 15 rue du Centre rue de la Ciet 5,7 tardière). Il est déjà



en I593 collecteur des impôts. Son fils "Honorable homme Mº Jacq Bouron "l'est également jusqu'en 1633. Il porte le titre de Sieur de la Rovergne du nom des terres et d'un bois (chênes) situés sur la butte des Ouillères qui domine le ruisseau du Clion. Cette famille, dont plusieurs membres sont baptisés dans la R.P.R. (protestant) mais inhumés à Mervent dans la religion catholique, donnent plusieurs syndics: Mº Jacq Bouron, Sr de la Rovergne, en I7I5 et I732 date de son décès, Mº Paul Bouron (fils) Sr des Ouillè res -I734- est aussi marchand-bourgeois au-dit lieu; il vend du bois aux particuliers Mº Paul Bouron (fils) Sr des Ouillède Marans entre autres. (plus de descendance à Mervent).

1626

Pierre Mallet est "assoyeur" de cette paroisse. Il appartient à une riche famille de tanneurs et de marchands corroyeurs (cuirs) installée à la Jamonnière puis à l'Our-draire. Cette famille protestante passe au catholicisme et s'allie par mariage aux Bage, aux Baudry, aussi marchands-tanneurs à la Renaudière et dont l'ancêtre Nicolas est déjà en 1616 fabriqueur de cette paroisse. (pas de descendance à Mervent).

1690 Mº Urbain Haye, Sieur du Bois, tanneur domicilié au "Logis de Pierre-Blanche" est fabriqueur et à ce titre exempté d'impôts. Son fils "Monorable homme Jean Haye, Sr du Bois " est fabriqueur en charge en 1724. (pas de descendance à Mervent).

P.353

Phillipe Grain (ou Le Grain) qui décède en cette année apparaît comme syndic dès 1696. Il semble cumuler les fonctions de secrétaire-sacristain car il signe dans de nombreux actes et à tous les mariages. (pas de descendance).

1715 Mº Paul Berthon, syndic en 1715, fabriqueur en 1738 et arpenteur-juré de la forêt royale est aussi boisselier domicilié en la Cour du Nay. (pas de descendance). I722

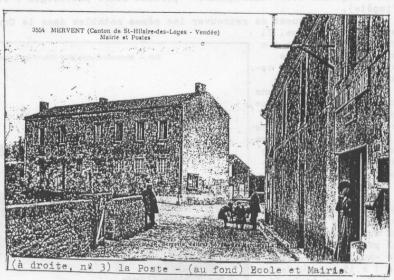
Mº Louis Mobileau, notaire royal des baronnies de Mervent & Vouvant domicilié à la Braud est syndic de la paroisse jusqu'à sa mort en mai de cette même année âgé de 30 ans (pas de descendance).

I723 Mº François Rouhault, syndic et farinier à Gourdin est au Moulin-Neuf chez Joseph Gaschet lorsque celui-ci, moribond, déclara " vouloir mourir dans les sentiments de la Religion P.R. en laquelle il a toujours vécu "(1737).

1726 "Homorable homme Rock Durand, Sr de la Barre " (du nom desterres, la Gde et Pte Barre, sises prés de la Bse Clavelière) est un personnage important cité comme syndic déjà en 1690 et fabriqueur jusqu'à son décès en 1727 (pas de descendance).

Jean Pineau, syndic, décède en la Cour du Nay. Son petit-fils Pierre sera maire. C'est une famille puissante de " riches paysans " (sic) confortablement installée.

I734 Mº Hilaire Boutin, garde de la forêt est aussi voiturier et tient cabaret à Doreau. Aprés son décès en 1737, sa veuve aura affaire avec la justice royale à propos de vols de bois (bull.nºI3+I8). Plus tard son petit-fils Jean, " dans le souffle de la tourmente " occupera une haute fonction. Il sera procureur de la commune de Mervent avec tous les pouvoirs que celà comportait; pour occuper ce poste, il fallait être un révolutionnaire acharné. Pourtant trés vite, cette famille est écartée de



toutes responsabilités (importante descendance connue à Mervent).

Mº Jacques René Bage (fils) syndic. Avant lui, Pierre, son père, est cité " tanneur et religionnaire "(sic) domicilié à l'Ourdraire (famille à Vux rien à Mervent). I784

Jean Médard Gaschet (père) est syndic (maire). Cette famille de meuniers s'impose. S'il était possible de consulter les archives de la fabrique de l'Eglise de Mervent d'avant la Révolution (et s'il y en a !) nous aurions beaucoup plus de noms de syndics, de fabriqueurs, ainsi que maints détails intéressants concernant notre commune.

La Révolution; aprés le I8 brumaire en I799, le maire est nommé par le Préfet dans

les communes de moins de 5000 habitants.

I790
Pierre Pineau, maire, est collecteur d'impôts (voir bull.18) et demeure à la Citardière où il est fermier de ce domaine qu'il quittera en 1817 pour s'installer en sa " maison par le company de la company de la Briandière (Puy de Serre) où il décèdera en I82I agé de 72 ans. Sa fille Marie épouse son cousin germain Henri Pineau, (qui sera conseiller municipal en 1835-40 ainsi qu'Auguste son frère en 1847) de Foussais et propriétaire de la Gajonnière (plus de 100 parcelles) où il s'installe à partir de I820 comme "fermier-hostellier "(sic). Il y décède en 1842. Marie, la fille de ce dernier, qui épouse J.Baptiste Bellaspect receveur des contributions indirectes, hérite de cette propriété.(descendance famille Pineau- Valenciennes à la Caillère; plus rien à Mervent)

Maires De Mairvaut 26 maires dont qqs-uns ont assurés plusieurs mandats Pierre Pineau, la Citardière 1790 Jean Baudry (père) la Cormelière Pierre Pineau (à nouveau) René Couton (1'aîné) les Loges Pierre J. Baïnabé Baudry (fils).-les Ouillères Pierre J. Honoré Gaschet les Deux-Eaux 1816 Armand A. Brunetidere la Citardière
Louis Poupin les Deux-Eaux
Pierre J.H. Gaschet (à nouveau)
Jacques Normand (fils) le Gd Logis au bourg 1831 1835 1840 Jacques Normand (fils) le Gd Logis au bo Louis Poupin (à nouveau) Pierre Normand (frère) la Bironnière Jean François Chessé la Guilbaudière Pierre Jourdain la Gde Perrure Maurice Mesdeau le Clos Pierre Jarthon la Vallée François Seguin le Peu du Nay Pierre Jourdain (à nouveau) 1858 1870 Pierre Jourdain (à nouveau) 1871 Pierre Journain (a nouveau)
Félix Grassin la Bodinière
Jean François Chessé (à nouveau)
Jean Normand-Neau 25 r. de la Vallée
Louis Couton (neveu) la Joltière
Eugène Saműél Normand (pt-fils) les Ouillères **I884** 1912 Guillet Emile Château de Mervent bourg
Jean Normand 25 r. de la Vallée bourg
Isaïe Normand Pierre-Brune 1937 **I945** Pierre Métayer la Bironnière Omer Ayraud les Ouillères Robert Normand (fils) Pierre-Brune Gisèle Babinot-Ayraud Les Ouillères Omer Ayraud 1989 la Joltière Louis Favreau T995

Jean Baudry qui décèdera en 1807 est maire. Il est issu d'une vieille famille de la Renaudière (bull.nº 13) et est marchand-fermier. (Au moment de la Révolution la " Maison Noble " de la Cornelière appartient à Marie Anne, dernière née de feu Jean Jolly de la Freslerie dont la famille est installée à Mervent bien avant 1690. Cette dernière, pensionnaire au monastère des religieuses de Notre Dame à Fontenay, est guillotinée pendant " la Tourmente ". La Cornelière devient " bien national"et est alors achetée par Jean Baudry et Robineau son beau-frère. Les autres propriétés de la famille Jolly, sises à la Bodinière, seront achetées plus tard par Gaschet (fils)).

Avec lui des conseillers municipaux: Jean Médard Gaschet (père) "officier public", François Boutet président d'assemblée, "moulinier-charpentier"

à Diet mais demeurant au bourg. Sont cités échevins: François Aymé, bordier-sabotier à la Guilbaudière, Jean Joyaud, maréchal-ferrant et son beau-frère François Arnaud, tous deux riches propriétaires domiciliés ensemble en la Cour du Nay. Viennent ensuite: Antoine Maupetit, d'une vieille famille de Cul-de-Bray, cult.-huilier (noix) et aussi marchand-cabaretier au bourg, Jacques Couton, laboureur-voiturier domicilié

aux Loges, <u>Jean Ripaud</u>, farinier à Doreau et demeurant au Chêne-Tord (moulin à vent), <u>Antoine Bard et Pierre Boeuf</u>, cultivateurs, <u>Pierre Charpentier</u> en fermage à la Gajonnière 1792-1814

Pierre Pineau, est à nouveau maire. Il assure sérieusement son travail, est toujours présent signant lui même tous les actes d'Etat-Civil jusqu'à la fin de son dernier mandat. Avec lui: le <u>curé Bernaudeau</u> "officier public "ainsi que <u>François Jaunier</u> qui est greffier-sacristain, est cité "homme trés commun ", <u>Jean Normand</u>, "homme probe " est secrétaire en chef; ce dernier et <u>Pierre J.Baudry</u> assistaient à tour de role aux mariages célébrés à Foussais, toutes les décades (IO jours), de I798 à I802.

ISI5, beaucoup de bouleversements avec le retour de Napoléon de l'île d'Elbe pour les Cent Jours puis la défaite de Waterloo le IS juin.

1815-16

René Couton, l'aîné, est maire fin juin. C'est le retour de la monarchie; il apparaît probable qu'il est royaliste. Avec lui pour adjoints <u>Gaschet</u> père et fils, <u>Jean</u> Rocher du bourg (les autres ne sont pas mentionnés).

I816-25
Pierre J.Barnabé Baudry (fils)sera maire jusqu'à son décès en avril 25 âgé de 46
ans. Propriétaire "bourgeois "il épouse en secondes noces Emilie Raison qui possède
une grande partie des Ouillères.

Il est beau-frère de Armand Brunetière, à ce moment-là fermier de la Citardière et aussi de Mr Biaille de

Najoleon par la giane Da Dien Pla constitución Engressar De françai Son Distates (
protestiens de la confederación de Alien Descediational e la confederación de Seine de locas present totos cuir Solos

Germont maire de Fontenay (et auteur d'une légende sur Mélusine, bull. nº 13). Sont à ses cotés: <u>R.Couton</u>, <u>Gaschet</u> père et fils, <u>Jean Normand</u> ... 1825-30

Pierre J.Honoré Gaschet devient maire remplissant trés bien ses fonctions. Il est fils d'une riche famille de meuniers installée au Moulin-Neuf et aux Deux-Eaux. Anciennement de la R.P.R.(protestant) certains membres de cette famille se convertissent au catholicisme en I720. Néanmoins en I737, le curé de Mervent refusera la sépulture religieuse à Joseph Gaschet(bull. nº 15). La famille possède les moulins à eau du Moulin. Neuf et des Deux-Eaux(terres et bâtiments) ainsi que les moulins à vent des "Prises et des Ajoncs " situés à Perrure et les terres environnantes. En I809, Pierre J.Honoré achète la métairie de la Bodinière et ses nombreuses terres puis en I817 la borderie de la Bodinière et ses terres, jadis aux Jolly de la Freslerie, qui appartiennent alors à une descendante des Baudry de la Renaudière. Jean M.Gaschet, père, est marié à Catherine Grassin de l'Hermenault. Leurs deux fils, Jean Médard et Pierre J.Honoré n'auront pas

d'enfants. Leurs cousins Grassin s'installeront sur les terres de la Bodinière et Louis Poupin, époux de leur cousine François Gaschet, héritera les propriétés du Moulin-Neuf, des Deux-Eaux, du Prévéreau, de la Vallée, de Perrure, du Sablon et autres biens (descendance, l'importante famille Poupin toujours installée à Perrure).

I830-3I Armand Brunetière, fermier de la Citardière et issu d'une famille de notables, est maire avec pour adjoint <u>Jean Normand</u> (depuis 1789, ce dernier a gardé sa place d'élu local malgré la succession des différents régimes). Pour quelque temps, le registre d'Etat-Civil est écrit à la façon du calendrier républicain (9 thermidor etc..) et les actes sont mal rempli5 Est-ce dû aux absences répétées du maire ? Installé dans ses fonctions en septembre I830, il les quitte en septembre de l'année I83I.

1831-35 Louis Poupin rame et de si avarre la tous ceno qui de presente ferevid maire. Il se 1818 marie en 1828. datus à la"Petite Eglise "(de Pissotte ?) avec Françoise Gaschet; il entre au sein d'une riche famille. Lui-même est d'Ecoutard. Mais déjà le moulin ne fonctionne plus aussi la famille exploite les terres; elle paie une rente, depuis des temps immémoriaux, à la fabrique. Louis Poupin est également farinier aux Deux-Eaux qui lui appartiennent en indivis avec les Gaschet. Marie, sa soaur, devenue veuve épousera P.J. Honoré Gaschet, adjoints avec René Couton.

1835-40 Pierre J. Honoré Gaschet (à nouveau maire) a pour adjoint René Couton entrent dans le Conseil deux nouveaux venus en la commune, François A.Guérin, marchand de bois au bourg (beau-frère de Jean Normand) et Léonard Barthon de la Poupardière. Sont aussi conseillers: François Bard, md de bois à Pierre-Blanche, Poupin L., Jean F. Chessé, md de bois à la Guilbaudière, Louis Polteau en fermage à la Cornelière, Louis Briffaud, md de bois au Nay (par marchand de bois, il s'agit bien souvent de marchand de charbon de bois), <u>Thibaud Jean</u>, propriétaire-tisserand à la Basse Clavelière (beau-frère de R.Couton, ex-maire), <u>Pineau Henri</u>, <u>René Couton</u>, le jeune, md d'écorce aux Loges et cousin-germain de <u>René Croizé</u> aussi md d'écorce à Thibaud Jean, propriétaire-tisserand à

Depuis I789, trois familles ont été à la tête de la commune: Pineau, Baudry et Gaschet. La famille Normand (issue de Foussais) qui a toujours été présente au sein du Conseil, va voir l'un des siens occuper la place de maire.

I840-46 Normand Jacques (1è maire de cette famille et How Le Syamott cenaraux fils de Jean cité plus 4825 Compyei Despresenter Person Halut haut qui ne l'a jamais été). cult. propriétaire au " Grand Logis" de la Chalandry, il possède les ruines du château qui sont devenues depuis longtemps une carrière de pièrres. Cette famille est propriétaire d'une grande partie de la commune. Elle profite de la vente des biens des émigrés et de l'Eglise pour acquérir bâtiments et terres: la Sgrie de St Thomas, le logis de la Chalandry, la Cure (nº38 r. des Juifs). Les uns sont meuniers: aux moulins de Pruneau, du Portail, de la Vallée, du Gd moulin de la Ceppe à Damet, de la Garenne, du Besson (à eau et à vent) Les autres sont cultivateurs: à la Gde Chauvière et possèdent la Hte Clavelière, la Bironnière, la Perraillerie, des biens aux Ouillères ... C'est à cette époque sûrement la plus riche famille de la commune (descendance connue: les familles Tasse-Leteux, Rondard-Normand, Ragot-Normand, Bouillaud-Normand). Ses Conseillers sont: Pineau H:, Thibaud J., Polteau L., Bard F., Crotzé R., Poupin L., Pineau Auguste, adjoint, Louis Arnaud, voiturier-md de bois au bourg, Jean Bouteiller, charpentier à la Cornelière, Joseph Boutin, surnommé "le mauvais" voiturier aux Ouillères et parent de Jean qui fut procureur de la commune en 1792 (bull. nº 18).

Louis Poupin est à nouveau maire. Sont à ses côtés: J.F. Chessé, adjoint, Croizé, Polteau, Bouton, Couton, le jeune, Thibaud, Normand Jacques, Bouilleaud Jean, voiturier à Gazeau, Normand Joseph, cult. à la Hte Clavelière, Déprés Jacques, voiturier aux Ouillères et Pineau Auguste, pptaire aux Ouillères.

1848, une épuration politique sévit sur toute la France . La loi du 3 juillet 1848 instaure l'élection du maire par le Conseil Municipal.

Pierre Normand (fils de Jean est deuxième maire de cette famille). Il est marchand

MODÈLE DE DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL (1).

Séance d

KANA MINISTRACTION OF THE PROPERTY OF THE PROP

L'an mil huit cent trente.... le ... du mois d..., heure de ..., le conseil municipal de la commune d..., assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M..., maire ou adjoint, pour la tenue de la session (désigner si la session est ordinaire ou extraordinaire), en suite de la convocation faite par M. le maire de ladite commune, le... de ce mois, en vertu de l'autorisation de M. le préfet d...

Absens MM...
lesquels forment la majorité des membres en exercice, aux termes de l'article 25 de la loi sur l'organisation municipale.

Il a été, en conformité de l'article 24 de la loi du 21 mars 1831, procédé immédiatement à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du conseil. M... ayant obtenu la najorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions, qu'il a acceptées.

M. le président a ouvert la séance et a dit. [Détailler les objets soumis à la délibération du conseil municipal, l'un après l'autre, et expriner le seue du conseil ur chacun de ces objets.

Toutes les matières à soumettre à la délibération du conseil étant épuisées, le procès-verbal a été clos; après lecture faite, les membres out signé, et M. le président a levé la séance.

MODÈLE D'EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉCIBÉRATIONS.

Séance du... mil huit cent trente...

L'an mil huit cent trente ..., et le... du mois d..., à... heures du matin ou du soir, le con-seil municipal de la commune d..., réuni, etc.; (Copier la délibération.)

Et ont les membres signé.

Le maire de la commune d....

(1) A mere qu'une délibération est prite, elle dait être rédigée et signée édance tenante, temporare ver mantient de management qu'une délibération est prite. «Tous défidentaine servit eule vii à évalunit pas is même majorité qu'à l'ouver-ver de la semantiere qu'une partie par l'entre de la semantiere qu'une partie pour le constitue de la semantiere de la seman

d'écorce et demeure à la Bironnière (nº 1 chemin de Chantoizeau). Sont à ses cotés: Polteau, Croizé, Chessé, Poupin, Boutin, Déprés, Couton, <u>Boutonnet Jacques</u> du Nay (son grand-père fut tué " dans les fléaux de la guerre de Vendée "prés les Herbiers), Pierre Moulinneuf, boisselier demeure et travaille en famille à la Chopinière Frussien Charron, adjoint.

Aprés chaque élection et nomination du maire a lieu la cérémonie d'Installation du Conseil Municipal. Chacun des élus doit prêter serment et jurer obéissance soit à l'Empereur, au Roi ou à la République suivant le régime de la France.

Ainsi en I848, Pierre Normand, aprés l'élection du I7 août, " Jure fidélité au Président et obéissance à la Constitution " (Louis Napoléon Bonaparte).

I850-58

Jean François Chessé, maire, md de bois à la Guilbaudière est issu d'une famille trés modeste de fendeurs et de voituriers. Cette famille se distingue par des naissances hors mariage, concubinage et " deux insoumis de I4-I8 " (Bull. nºI9) (descendance famille Timolien-Faucheron).

Depuis 1855, régression; c'est à nouveau le chef de l'Etat qui nomme tous les maires.

Quelques bouleversements se produisent avec le Second Empire. Le maire et ses Conseillers élus depuis peu sont légalement convoqués pour une réunion extraordinaire. le 24 octobre I852, en salle des

séances de la mairie de Mervent. Sont présents: René Croizé, adjoint, Normand J., Déprés Normand Joseph, Thibaud, Poupin, Bouilleaud, Boutonnet, Moulinneuf, Boutin, Arnaud L., Barthon Pierre. Voici ce qui"est dit, fait et délibéré ":

" Considérant que la stabilité du pouvoir est une condition essentielle de la tranquilité et de la prospérité de la France; le Conseil Municipal de la commune de Mervent émet le voeu que l'Empire Français soit rétabli et le Prince Louis Napoléon appelé au trône avec le titre héréditaire d'Empereur ... ". Napoléon III fut proclamé Empereur le 2 décembre 1852.

Deux mois plus tard le Conseil est à nouveau réuni pour voter un impôt supplémentaire; le sieur Boutin Joseph surnommé "le mauvais "(domicilié à ce moment-là à la Jamonnière) n'est pas d'accord et refuse de signer (sic).

Nouveau changement.

1858-65

Pierre Jourdain, est un jeune maire de 34 ans. Il est cultivateur-prpriétaire à la métairie de la Gde Perrure où demeure toute la famille. Celle-ci d'origine modeste était en fermage et paraît devenir plus aisée au point que Pierre Jourdain (père) fait un don en 1854 pour l'achat d'une cloche dont il sera le parrain. "Il avait été convenu que le parrain et la marraine seraient les personnes versant la somme la plus forte " (sic); il signe au baptême de la cloche " Jourdain-Guillement ", sa femme est la soeur de Pierre Guillement longtemps instituteur à Mervent.

Pourtant le jeune maire n'écrit pas trés bien; il sera dans ses fonctions de 1858 à 65, de 1871 à 79 puis décèdera en 1889 à la suite d'une longue maladie ainsi que le mentionne le curé de l'époque avec qui il est trés intime (pas de descendance directe connue à Mervent mais indirecte: famille Jourdain-Royer et Jourdain-Auguin de la Pointe).

Simile betandulmaniethet la la in changing title I la han home such titre hereditaire Phire . En Mairie De Murvers 19millow8

Il a pour adjoint Frussien Charron qui de juillet I863 à août 65 remplit par délégation les fonctions de maire alors que Jourdain est conseiller municipal.

Que s'est-il passé ? A-t-il été écarte du pouvoir ? Le maire est-il déjà malade Toujours est-il que le Préfet nomme comme maire à Mervent un nouveau venu, fonctionnaire de l'Etat, Mr Maurice Mesde: brigadier-garde forestier domicilié à la maison forestière du Clos (pas descendance

I865-68

Maurice Mesdeau, maire. Son adjoin Frussien Charron (adjoint jusqu'en 68 et remplacé à cette date par Pierre Barton de la Poupardière) demeure au château de la Citardière où sa famille est en fermage, succédant en ce lieu à Pierre Pineau et à A. Brunetière (ex-maires). Rosalie la soeur de Frussien, épouse Henri Pineau Vers I850, la Vve Charron et ses quatre fils: François, Auguste, Frussien et Marcelin quittent la Citardière et s'installent aux Ouillères puis à la Gajonnière

et enfin à la Vallée où ils achètent une maison cossue. En 1877, Frussien emprunte (fait rare !) à la Fabrique de Mervent une grosse somme d'argent. Pourquoi ? Les trois fils resteront " vieux garçons "; Marcelin aura un fils, Alfred, qui sera auss conseiller municipal, et épousera bien plus tard Joséphine Gautrin fille des propriétaires de la Citardière et continuera d'habiter la Vallée. Il exploitera une carrière cal-caire d'où seront extraites les pierres qui composent l'imposant monument funéraire de la famille Charron que l'on peut voir au cimetière, prés de la Gde Croix centrale.

" Mini-scandale au Conseil "

Le 6 septembre 1868, les Conseillers Municipaux sont convoqués par le maire Maurice Mesdeau afin d'installer un adjoint aux termes de l'arrêté de Mr le Préfet. Lecture en est faite par lequel est nommé aux fonctions d'adjoint Mr Barthon Pierre. " Mr le Maire a invité le Sr Barthon à se lever et à prêter le serment prescrit par la loi. Le Sr Barthon ayant refusé de se conformer à l'art 2 du dit arrêté, n'a pu être installé dans ses fonctions et a signé son refus. Les Conseillers aprés avoir assisté à la lecture de l'arrêté de Mr le Préfet sont partis immédiatement sans signer le présent procès

On imagine les remous qui ont suivi cette séance ! Pourtant le 28 janvier 1869 Pierre Barthon est nommé maire et installé par Jourdain, adjoint, en séance extraordinaire.

1869-71

verbal ".

Pierre Barton, maire. Il est déjà conseiller municipal depuis I858 comme avant lui, Léonard, son père simple scieur de long, "émigré forestier "venu de la Corrèze travailler en notre forêt. Grâce à deux riches mariages (du fils et du petit-fils) cette famille devient rapidement aisée. Aprés avoir habité la Poupardière, il construit aux Ouillères le " <u>Logis de la Gde Bruyère</u> " (4 rue de l'Ardiller) mais s'installe à la Vallée alors que son fils est aux Loges (moulin à tan) chez sa belle-famille, où il est marchand d'écorce. Marie, soeur du maire, est mariée à François Thibaud, md de bois au bourg, et aubergiste à la " Maison St Hu-bert " (34 r. des Juifs). Leur fille " La Belle Rosalie ", aux appâts généreux, attirera

P. Bourton

vers 1875 une clientèle particulière de avril 1868 chasseurs qui chanteront ses charmes. apoleon. Parmi les descendants de Pierre Barthon, ran la graces de trien es la volonte nationale deux petits fils, domiciliés aux Empreseurs Des Français Loges, Hippolyte et Arsène, seront surnommés les " Charabia ". tous priesents es à veriero, Talux Sont élus avec Pierre Barthon: Jourdain Pierre, adjoint; Poupin, Chessé, Arnaud, Briffaud Jean, Normand Charles (même famille) farinier au Portail, Boutin, Royer, Jourdain F., Couton L., Moulinneuf. A nouveau des remous ! Le I3 novembre, aprés la défaite de Sedan en septembre et la destitution de Napoléon III, Mr Jourdain Pierre, désigné par le Préfet, refuse sa nomination de maire. Le Préfet nomme à sa place François Seguin, propriétaire du Peu d Nay. Celui-ci accepte les fonctions de maire de la commune de Mervent qu'il exercera peu de temps puisqu'il décède le 11 février I87I agé de 35 ans. Nouvellement installé à Mervent il était né à Thouarsais-Bouildroux; son père trés aisé puique l'un " des plus imposés de la commune " est illétré et signe d'une croix sur les cahiers des délibérations.

1870-71

nt Conveyuis Seat iuni extra

lettre In eva seither I sevendi seemen

prosperte De la

De NE P. Herire,

Suring est une condition essentielle I, la les

Mare It

is a Dilibire, En Mairie De Murvens,

trone such titre hireditaire

i doit ritable, it he fringe.

Hette. avers

Conditiont.

Jemes)

François Seguin, maire, avec lui: Chessé J.François, adjoint qui fait fonction de maire au décès du Sr Seguin, Royer Louis, conseiller municipal de I852 à I880 doyen d'âge est président de séance. Il a alors 78 ans, (descendance; familles Royer), Moulinneuf, Barthon, Arnaud, Pierre et François Jourdain, Goupil Louis, métayer à la Jamonnière et beau-frère de Royer, Couton, Normand et Hippolyte Gautrin. Ce dernier. à Mervent depuis 1856, est propriétaire de la Citardière. Pendant la Révolution cette famille fut suspectée d'être royaliste. En cette année I87I, il perd à un mois d'intervalle sa fille Emilie puis sa femme

Et en 75 par son autre fille Aline qui se note dans les douves de la Citardière. Son fils Emile qui s'occupe alors du domaine sera aussi conseiller municipal (pas de descendance à Mervent).

IIIè République. La loi du I4 avril 1871 restitue aux Conseils Municipaux le droit d'élire les maires et les adjoints sauf dans les villes de plus de 20000 habitants.

Pierre Jourdain est à nouveau maire. Il aura pour adjoints successifs: J.F.Chessé, Louis Arnaud, Charlonnay Charles maréchal-ferrant au bourg et les mêmes conseillers que précédemment moins Boutin et Briffaud, plus un nouveau <u>Félix Grassin</u>, petit-neveu des Gaschet, propriétaire installé depuis I865 à la Bodinière. A son élection en 78, Pierre Jourdain est élu à 11 voix contre 1 pour Mr Grassin.

Nouvelle Election

Félix Grassin est élu maire en décembre avec pour conseillers: Jourdain P., Chessé, Royer, Goupil, Briffaud, Poupin, Moulinneuf, Mars 1898 Couton, Charron, Jourdain F. et Nouzille Joseph, qui a épousé la Vve de François

Seguin et qui demeure aussi au Peu du épublique = Nay.
Quelques mois plus tard, Félix Grassin démissionne (mois de mai 1880) et ançouse Au nom du peunle Trançais. démissionne

n'assiste pas à la séance de passation de pouvoir & son successeur. Que s'est-il passé ?

D'aprés la transmission orale familiale, voici les faits: " c'était un homme au caractère peu facile qui lorsqu'il décidait quelque chose aimait que tout soit fait selon sa volonté. Aprés une mission effectuée par les Montfortains, ceux-ci voulaient créer à Mervent une école libre dirigée par des religieuses . Mr Grassin souhaitait qu'au lieu de cette école libre au bourg soit créé une école de hameau qui éviterait

les trop longues distances à parcourir matin et soir par les petits élèves des villages éloignés. (Mr Grassin avait perdu une fillette décédée des suites d'un "chaudet froid "contracté en allant à l'école distante de 5 km de la Bodinière).

Cette école de hameau fut finalement créée et ouverte en I886 (bull. nº I7) et Mr Grassin, fidèle au projet qui lui tenait à coeur, fit généreusement don à la commune du terrain où fut construite <u>l'école de la Croix Méraud</u> (terrain qui lui venait de la famille Gaschet). Il fut conseiller municipal jusqu'en 1900 et Constant, son fils, de 1919 à 45 (descendance famille Quelen-Grassin).

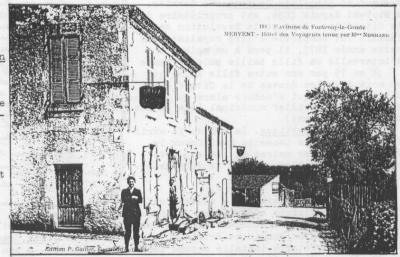
I880-84

Jean François Chessé qui avait été maire en I850 est de retour avec pour adjoint: Jules Poupin d'Ecoutard dont le père a déjà été maire. Sont avec lui: Riffaud Jean, Royer, Couton, Goupil, Grassin, Barthon, Jourdain, Moulinneuf plus quelques nouveaux: Roturier François aubergiste au bourg, Charron Alfred, Boutin Baptiste dit Célestin, tailleur de pierres au bourg, qui construit l'école des filles.

Jean Normand-Neau (3è maire de cette famille) va être maire jusqu'à son décès brutal en 99. Il est propriétaire au bourg (nº25 r. de la Vallée) (On peut voir au cimetière sa tombe où est gravé: Ici repose le corps de Jean Normand époux de Rose Neau) Sont conseillers avec lui: Poupin Jules adjoint, Jourdain, Couton, Barthon, Chessé, Grassin qui seront tous maires; Gautrin, Roturier, Boutin, Goupil, Royer Louis qui décède en 89 ainsi que Jourdain et Barthon, Auguste Drillaud des Essarts. Quelques nouveaux viendront s'ajouter jusqu'au décès du maire qui sera remplacé par Hippolyte Métais (qui est-il?) pendant 5 mois: Constant Guillet époux de Honorée Poupin (petite-fille Caschet) est propriétaire des fours à chaux de Cul-de-Bray et domicilié à l'Ourdraire, Bouilleaud

Jean de Gazeau, Rimbert Jean de la Chauvière, Normand Edmond du bourg qui tient l'Hôtel des Voyageurs (nº 1 rue du Hérault), Poupin Valentin (frère de Jules) domicilié au Clos.

I900-I2
Louis Couton maire
(signe trés mal) célibataire et propriétaire à
la Joletière, le frère de la "Bourgeoise Thibaud "des Ouillières. Son gd-oncle fut
maire; sa gd-tante fit
un don important pour
l'achat de la cloche en
1854. Il y a beaucoup
de célibataire; et des
mariages consanguins
dans cette famille qui



n'a plus de descendant, à Mervent. On peut voir au cimetière une tombe où est apolé: Ici repose Louis Couton, ancien maire décédé 29 janvier I926, P.D.P. lui. Ses conseillers: Félix Grassin, adjoint, Guillet, Boutin, Gautrin, Poupin V., quelques nouveaux: Auguste Timolien, carrier aux Ouillères a épousé Esther, la petite-fille de l'ex-maire J.F.Chessé, Pierre Roy du Beugnon, Sagot Auguste, md charbon bois au bourg, Grolleau Henri, sabotier au Nay, Barton Arsène des Loges, E. Samuël Normand.

I912-35
Eugène Samuél Normand, (4ème membre de cette grande famille qui, depuis la Révolution participe aux destinées de la commune). C'était un grand bel homme, brun, au caractère facile, honnête et défenseur des idées républicaines. Il fut au front pendant la guerre I4-I8 et reprit ses fonctions à son retour. Il est domicilié aux Ouillères (nº1 rte de la Bironnière) et a épousé Octavie Thibaud, nièce de P. Barthon (ex-maire). Sont élus avec lui: Poupin V.,adjoint, Couton, Sagot, Guillet C., Timolien, Grolleau, Charron et des nouveaux: François Hérignon, md bois à Diet, qui remplace le premier adjoint décédé en I9 et le maire jusqu'à sa démobilisation complète, François Lardy, cult. à Cul-de-Bray, Drillaud Ernest des Essarts. En I9I9, sont élus également: Bard Victor du bourg, Constant Grassin (fils), Guillet Emile (cousin de Constant) propriétaire du château de Mervent, Poupin Albert qui demeure à l'ancienne Cure (nº38 r. des Juifs) sa mère est la soeur Normand-Neau ex-maire, son grand-père Louis Poupin, ex-maire également

Guillet Emile, maire. Depuis quelques décennies seulement dans la commune, cette famille de l'Ourdraire a pour ancêtre proche un sabotier; elle devient rapidement aisée. Le nouveau maire est depuis 1908 propriétaire du château de Mervent acheté pour un prix modique. Il utilisera les pierres des ruines du "Vieux Château " pour élever des bâtiments nouveaux et des clôtures malgré la demande faite par les Beaux Arts de classer le monument. En 1972, les héritiers cèdent le tout à la commune qui y installe le nouvel "Hôtel de Ville "(plus de descendants à Mervent).

(Ce nouvel Hôtel de Ville remplace l'ancienne mairie, située place du Hérault depuis . A cette époque, une école de garçons (voir gravure p.353) occupait tout le corps I839 de bâtiment groupant aujourd'hui: logement, Poste et Syndicat d'Initiative. Ce bâtiment comprenait au rez-de-chaussée 2 salles de classe, le logement de l'instituteur, et à l'étage, une chambre et la mairie. Une entrée et un escalier communs desservaient

l'étage ...

Plus tard, en 1937 seulement, un escalier extérieur sera aménagé pour accéder à la mairie, laissant son indépendance au logement de fonction. En 1954-55, une nouvelle école de garçons est construite, symétrique & l'école des filles, à son emplacement actuel. Les nouveaux locaux de la mairie furent installés dans une des anciennes classes, place du Hérault, la salle à l'étage devenant salle des mariages et salle des archives).

C'est en 1977 que la mairie occupera enfin les bâtiments neufs du " Vieux Château"

où elle se trouve actuellement.

Avec Mr Guillet Emile, sont élus: Arsène Savineau, adjoint, qui tient l'Hôtel du Chêne des Ouillères, propriété jadis des Baudry, Pineau, Charron ..., Guillon Abel des Ouillères, Normand E., Grassin plus des nouveaux: Normand J. du bourg, Omer Ayraud, Normand Isaïe, Soulard Ernest cult. au Sablon, Vrignault Gustave cult. au Nay, Chiron Louis et Courtin Auguste, ces derniers cult. aux Ouillères.

On remarquera que nos élus locaux ne sont plus issus comme jadis, des familles aisées, bourgeoises mais de familles bien plus modestes et sont simplement maçon, aubergiste, meunaisier ...

I937-45 Arsène Savineau est élu au 1er tour mais refuse ses fonctions. Un 2è et 3è tour

25 MERVENT - Canton de S

ne donne aucune majorité puis au 4ème, sont à égalité MMs Normand Jean et Gustave Busson Ce dernier est proclamé maire au bénéfice de l'âge mais n'accepte pas ses fonctions.

Jean Normand est alors maire. (5ème membre et dernier élu de cette grande famille Normand dont nous avons déjà parle tout au long de cet historique) Il est cult. (nº25 r.de la Vallée) et sont élus avec lui: Normand E., Guillon A., Grassin C., Busson G., Soulard E., Normand Isaïe, Ayraud O., Guillet Louis, Vrignaud G., Savineau A., Chiron L., I945-53

Isaïe Normand, maçon, tient aussi en famille le cafet-buvette de la Grotte et l'Hôtel de Pierre-Brune (bull.nº15). Il a pour adjoint Gustave Busson plus: J.Normand, O.Ayraud, E.Guillet, G.Vrignaud, L.Chiron, E.Soulard; et des nouveaux: <u>Guillorit Maurice</u>, maréchal-ferrant au bourg, <u>Chaigneau Marcel</u>, <u>Tirbois Auguste</u>, cult., <u>Mme Poupin Jeanne</u> institutrice au bourg et épouse d'Albert (bull. 17) qui fut une généreuse donatrice de

1953-55 Pierre Métayer est élu maire. De santé fragile aprés son retour d'Allemagne où il fut requis par le S.T.O. (service travail obligatoire) il décède en 1955. Sont élus: L.Chiron, L.Guillet, M.Chaigneau, J.Normand, O.Ayraud et des nouveaux: René Bodin, tailleur dont l'épouse, Jeanne, tient épicerie au bourg, Georges Anselin, cult. à St Thomas, Marquois, cult. à l'Ourdraire, Maurice Ribreau, cult. à Cul-de-Bray qui sera conseiller pendant 36 ans, Fontan Pierre du bourg et Pérochain Amédée, retraité au bourg.

Omer Ayraud, est élu maire aprés le décès de Mr Métayer. Il est marchand de bois aux Ouillères; son père surnommé " Bergea ", employé au château de Mervent chez les Guillet, et originaire de Faymoreau a épousé Victorine, couturière et fille de Boisumeau, charron aux Ouillères. Sont élus avec lui: Pérochain Amédée, adjoint puis en 62 Robert Normand: G.Anselin, L.Chiron, M.Chaigneau, H.Marquois, M.Ribreau, R.Bodin, L.Guillet, deux nouveaux: Henri Picard du Nay, Marcel Biraud du Frêne, Jean Normand 1971-89

Robert Normand, fils d'Isaïe de la Grotte, est élu maire. Déjà adjoint de Mr Omer Ayraud, il va faire trois mandats successifs. Sont élus avec lui en 7I: Royer André. Coupaye Francis (adjoints) instituteur à la Croix Méraud, M.Ribreau, Besson Paul, Chiron Jacques, Emile Allain, Rémi Poirier, Chaigneau Yves, Chiron L., M. Chaigneau, Allétru Thérèse, Auguin Marcel. En 77, F. Coupaye, A. Royer (adjoints) et aussi: T. Allétru, Besson J. Chiron, M. Ribreau, R. Poirier, A. Chiron, Y. Chaigneau, M. Auguin, Bobineau Claude, Poirie Raymond. En 83, F.Coupaye, P.Besson, J.Chiron, T.Allétru (adjoints) et Bobineau C. A.Chiron, M.Ribreau, R.Poirier, M.Auguin, Y.Chaigneau, Spennato Daniel, Cousin Jacky, Porcher René, Grolier Raymonde.

I989-95

Babinot Gisèle (fille de Omer Ayraud élu en 1955) est maire. Autrefois secrétaire de mairie à Mervent, puis employée dans la région parisienne, elle revieux prendre sa retraite en son village natal. Sont élus avec elle: Louis Favreau, Danièle Rocher, D.Spennato, M.Auguin, (adjoints) puis Ducamain Yvette, Naulleau Gilles, Ripaud Jean Louis (décèdé en cours de mandat) Y. Chaigneau, Gauthier Bernard, Bernard Guy, Tapin Marcel, Rakoto Reine, Moreau Marylène, Picard Claude.

1995

Louis Favreau, adjoint sortant est élu maire. Ce retraité commercial est issu d'une vieille famille merventaise de cultivateurs installée à la Joletière depuis quelques décennies. Sont aussi élus: D.Rocher, D.Spennato, Jean Pierre Gully, G.Naulleau (adjoint et les conseillers: M. Tapin, B. Gauthier, Nadine Coudronnière, Jean Marie Tirbois, Jacques Vincent, Joël Quelen, Patrick Mitard, Bobineau Christophe, Rivasseau Alain et Babinot Gisèle.

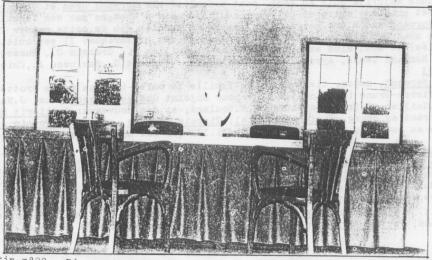
Il est à remarquer que jadis, le maire et ses conseillers municipaux sont presque toujours apparentés de loin ou de prés formant des clang; depuis " les temps modernes ' on ne trouve pas ou peu de parenté entre les élus.

Ainsi se sont succédé et dévoué pour leurs administrés, les différents maires et

conseillers de notre commune, certains pour peu de temps, d'autres pour plusieurs mandats.

Chacun apporte sa contribution ou poursuit l'oeuvre de son prédécesseur, avec des idées, des activités, des projets nouveaux, donnant à la commune peu à peu plus de bien-être, de confort, de modernisme ... etc, oeuvrant à des réalisations nombreuses souhaitées par les administrés, laissant aprés chaque mandat une marque durable de son passage à la tête de la communauté merventaise. Leur tâche ne fut pas toujours facile et la reconnaissance pas toujours leur lot.

Souhaitons un mandat utile et prospère à notre 26ème maire élu le II juin 1995



Bulletin nº22 - Dépot Légal 1è semestre 1995 - Mme VINCENT-RAIMOND Maryline